



PERTUIS PLONGÉE
TARIFS SAISON 2020/2021
Adoptés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2021

PLONGEES EXPL

Membre « mer »

	Tarif de base	Supplément plongée lointaine ou grands WE	Supplément Nitrox (32-40)
a P1 / P2	9 €	5 €	5 €*
b P3 / P4 non-encadrant	7 €	4 €	
c P4 encadrant (guide de palanquée) Directeur de Plongée Organisateur	0 €	0 €	
d Membre honoraire	0 €	0 €	
e Trimix (tous statuts)	11 € + coût des gaz		
f Plongée du bord (tous statuts - hors DP et encadrants)	3 €		

* Le Nitrox utilisé par les formateurs lors des plongées techniques n'est pas facturé

Au-delà de la 35^{ème} plongée (explo ou formation) réalisée dans la saison, les plongeurs sont exonérés du tarif de base.

Plongeur extérieur « invité » ou Membre Piscine

(à régler directement au DP du jour) - 6 plongées maxi par saison

f « Invité » P1/P2/ P3 /P4 non-encadrant	18 €	5 €	5 €
g « Invité » P4 encadrant (guide de palanquée)	0 €	0 €	
h Trimix (tous statuts)	18 € + coût des gaz		

Cas particuliers :

- Plongées spéciales (très lointaines, prestations extérieures, ...) → Tarifs à proposer par l'organisateur
- Gonflage bloc déco → coût des gaz (à régler directement au « responsable mélanges ») - nota : le coût des gaz est déterminé au cas par cas (volume, composition, pression) par le « responsable mélanges »
- Plongée de formation : la plongée est gratuite pour le formateur - pour les stagiaires, son coût est calculé en suivant la ligne [a] (ou [e] si plongée trimix) quel que soit le niveau/statut du plongeur
- Les gaz utilisés pour les plongées du Nitrox autre que « 32-40 » et pour le trimix sont facturés directement au plongeur

Les « comptes de plongée » sont rechargeables par tranche de soit 90 €.

ADHESION

Membre « mer »

Cotisation section plongée + licence FFESSM	190€ + 41€ =	231 €
Cotisation section plongée (< 16ans) + licence FFESSM	190€ + 26€ =	216 €
Réduction 2 ^{ème} adhérents (ou plus) d'une même famille (non cumulable avec réduction DPO ou Formateur)		-23 €
Réduction Bloc laissé au club		-15 €
Réduction Formateur ou Directeur de Plongée Organisateur (DPO)		-110 €

Toute inscription prise avant le 15/10/2021 inclus donnera lieu à une réduction sur le montant de l'inscription de 25€ ; Cette réduction sera portée en « crédit » sur le compte de plongée.
Toute prise de licence avant le 15/10/2021 inclus donnera lieu à une ristourne de 6 € sur le prix de la licence de 41 €. Cette ristourne est appliquée sur le prix de la cotisation

Membre « piscine »

Cotisation section plongée + licence FFESSM	66€ + 41€ =	107 €
---	-------------	-------

Non-membre (extérieur, invité,...)

Licence FFESSM		51 €
----------------	--	------

FORMATIONS*

Scaphandre : tarif en plus de la cotisation "membre mer"

Niveau 1	(âge minimum 14 ans) ce tarif ne comprend pas le coût des plongées de formation (prévoir env. 4 plongées)	75 €
Niveau 2	(âge minimum 16 ans) ce tarif ne comprend pas le coût des plongées de formation (prévoir env. 12 plongées)	75 €
Niveau 3	(âge minimum 18 ans) ce tarif ne comprend pas le coût des plongées de formation (prévoir env. 12 plongées)	75 €
RIFAP	(âge minimum 16 ans)	25 €
Nitrox	ce tarif ne comprend pas le coût des plongées de formation (prévoir env. 2 plongées)	45 €
Nitrox confirmé	ce tarif ne comprend pas le coût des plongées de formation (prévoir env. 4 plongées)	105 €
Trimix élémentaire	ce tarif ne comprend pas le coût des plongées de formation (prévoir env. 5 plongées)	175 €
Apnée	ce tarif ne comprend que le coût de la formation en piscine	20€

Préparation en vue de la présentation aux épreuves du N4, Initiateur, Monitorat : gratuit.

* les candidats doivent se renseigner sur les conditions d'accès aux formations (niveau, matériel, nombre minimum de plongées...). Pour certaines sessions, un stage final est susceptible d'être proposé ; les coûts associés (transport, hébergement, restauration, etc.) sont à la charge des stagiaires en sus de la formation.